

RÈGLES DE VIE NON NEGOCIABLES

Ces règles de vie sont valables tant pour les adultes que pour les enfants.

Il est du domaine du « non négociable ». Sont ainsi strictement interdits :

- **Tout manquement à la loi** : vol, propos discriminatoires, usage de stupéfiants (classés « drogue douce » ou « drogue dure »), entrainerait un signalement aux services de police et autres autorités (DDCS,...) ainsi qu'un renvoi.
- Le manque de respect ;
- La violence sous toutes ses formes : physiques ou verbales ;
- La consommation de cigarettes sans autorisation parentale ;
- La consommation d'alcools forts ;
- La mixité dans les chambres après l'heure du coucher.

Hormis les infractions à la loi, il sera procédé à un rappel à l'ordre dans un premier temps. Dans le cas d'une récidive, un renvoi serait envisageable.

Toute l'équipe s'assure du bien-être des enfants :

- Bien-être physique :
 1. Santé : protection face aux dangers, aux coups de soleil, respect du temps de sommeil, suivi d'une alimentation en quantité suffisante et équilibrée ;
 2. Hygiène : lavage des mains, des dents, prise quotidienne des douches, rangement des chambres ;
 3. Animation : propositions d'activités, de jeux, mise en place des veillées différentes chaque soir avec au préalable une sensibilisation adaptée.
- Bien-être moral :

Dialoguer avec les enfants, passer du temps de qualité, être vigilant au groupe et à l'individu, être très vigilants aux phénomènes de groupe et à l'isolement, à l'ostracisation, au harcèlement.

Être à l'écoute des chagrins occasionnels, des coups de cafard...
- Sécurité :

Protection contre l'incendie, exercices d'évacuation des locaux, interdiction des sorties non autorisées, prise de précautions se prémunir d'intrusions.